

PCAET – CONCERTATION PUBLIQUE

Atelier d'information #3 organisé par WWF France et FNE Normandie « Conférence Débat autour des enjeux de Biodiversité et d'Alimentation durable »

30 mars 2019 – Muséum d'Histoire Naturelle à Rouen

Synthèse de l'Après-Midi

Participants : 17 personnes, soit 9 hommes et 8 femmes



Déroulé

1. **Intro** à 2 voix [30'] – **WWF France Pierre Cannet & FNE Normandie Guillaume Blavette**
 - a. Contexte global : les engagements nécessaires du territoire
 - b. Le PCAET : Kesako ? Pourquoi la concertation publique ? & la participation citoyenne et l'engagement associatif
 - c. Introduction des 2 tables rondes
 - d. Echanges avec le public
2. **Table Ronde #1** [~ 50'] : Les enjeux de la biodiversité sur le territoire
 - a. Témoignages et expertise - **Julien Goosens de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO Normandie)** & de **Carine Douville du Conservatoire Botanique National de Bailleul membre du GIEC Local**
 - b. Echanges : quelles priorités pour qui ? à quelle échelle ?
3. **Table Ronde #2** [~ 50'] : Les enjeux de l'alimentation durable
 - a. Témoignages et expertise - **Karen Yvan du Champ des Possibles** & de **Marie Mabile du Réseau des AMAP**
 - b. Echanges : quelles priorités pour qui ? à quelle échelle ?

RAPPEL DES OBJECTIFS DE CE TEMPS DE CONCERTATION ANIME PAR WWF FRANCE ET FNE NORMANDIE

1. Proposer un format innovant et complémentaire pour la concertation initiée par la Métropole pour les citoyens

En effet, à travers ce temps collectif initié par les deux ONG, l'objectif était ici de mettre en place un cadre propice à l'échange, ouvert et catalyseur à destination du grand public. Le rôle défini en amont avec la Métropole et rappelé en introduction lors de ce temps d'échange était avant tout :

- De porter à connaissance la stratégie de lutte contre les changements climatiques au niveau de la Métropole portée dans le PCAET, pour **permettre aux citoyens de participer et s'engager dans le suivi et la mise en œuvre d'actions à venir** ;
- De discuter sur les ambitions à fixer pour faire face à l'urgence climatique, les mesures existantes et les réflexions en cours pour construire le territoire de demain au regard des enjeux propres au territoire métropolitain ;
- Enfin, **porter ces questionnements et débuts de réflexions citoyens constructifs auprès des la Métropole** pour contribuer à la construction de sa politique publique répond à un des enjeux qu'elle s'est fixé – et fixé dans le PCAET –, soit de **fédérer tous les acteurs pour les inciter à agir (associations, citoyens, entreprises etc.)**, à travers la mise en place d'une politique incitative, inclusive et surtout participative pour la mise en œuvre du PCAET.

2. Mettre en lumière des visions plurielles via l'analyse d'experts sur le territoire, comme une voix additionnelle à celle de la Métropole pour permettre avant tout d'informer le grand public et leur donner des clés de lecture

L'objectif ici étant de rapprocher les citoyens des acteurs experts du territoire, impliqués sur plusieurs niveaux dans les dispositifs du territoire (GIEC Local, acteurs inclus dans les concertations & consultations des différents dispositifs portant ces enjeux, etc.).

Ces interlocuteurs engagés et actifs sur territoire ont eu pour missions de délivrer leur regard sur chacune des thématiques, et les préoccupations qui doivent transparaître notamment au sein du PCAET.

3. Proposer un temps de concertation sur des enjeux essentiels pour le PCAET que sont 1) la Biodiversité et 2) l'Alimentation durable pour le territoire

Le but étant ici de mettre en perspective les thématiques ancrées dans le Plan climat et aussi déclinées à travers d'autres outils de politique publics. Traiter ces deux thématiques sur un même temps d'échange avait pour objectif de **faire trait d'union entre les perspectives et mesures communes à mettre en place par la suite**.

De même, ce temps avait pour objectif de jauger des **niveaux d'information et d'intérêt des participants** à co-construire, être informés et impliqués sur différentes échelles d'action sur ces deux thématiques essentielles.

~

SYNTHESE DE LA CONFERENCE DEBAT

L'introduction animée par le WWF France et FNE Normandie a principalement portée autour des objectifs d'un PCAET, de la concertation publique volontaire initiée par la Métropole pour enrichir le projet, ainsi qu'un rappel du contexte territorial présenté : la mobilisation d'un écosystème d'acteurs au sein de la démarche COP21 locale de Rouen, des premiers engagements du territoire pour que chacun puisse agir à son échelle face à l'urgence climatique.

Atelier d'information et de sensibilisation #3 « Conférence débat sur les enjeux de la Biodiversité et de l'Alimentation durable »

30 mars 2019 – Muséum d'Histoire Naturelle à Rouen

Cette démarche ouverte s'est donc articulée autour de deux temps pour chacune des thématiques traitées à savoir : - un premier temps présentant l'analyse par le binôme d'intervenants experts au regard du contexte territorial, leur connaissance du secteur et des freins et leviers d'actions à prendre en compte ; - suivi d'un second temps d'échange avec les participants pour préciser certains enjeux et élaborer collectivement des premières pistes qui permettront d'enclencher par la suite une dynamique collective autour de propositions.

L'information des publics

- ⇒ De manière générale, il ressort de la part des participants **une forte appétence à être impliqués par la suite** (information, temps de sensibilisation, suivi des ambitions et engagements de la Métropole, des autres acteurs etc.).
- ⇒ Le manque de visibilité et de clarté sur le **rôle concret de chacun des outils de politique publique et leur articulation complexe** est un point qui est ressorti du débat.
En effet, l'articulation entre PAT, Plan Biodiversité, PLUi, PCAET etc. au regard des compétences de la Métropole notamment et mentionnés par les intervenants, ont été questionnés par les participants.
Plus précisément, les interconnexions complexes au sein des documents de planification sont identifiées comme un frein pour s'approprier les enjeux du territoire, tout comme le besoin de plus d'appropriation des espaces d'informations dédiés permettant entre autres de rendre compte des actions mises en œuvre à l'échelle du territoire.
- ⇒ Un des points majeurs qui apparaît comme un consensus global, est **l'utilité de traiter de pair les actions mises en œuvre et les enjeux et de préservation et d'enrichissement de la biodiversité à ceux de l'alimentation durable.**

~



Biodiversité et Nature en ville – synthèse des éléments et propositions présentés par les intervenants

La présentation faite par Julien Goosens de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Normandie & de Carine Douville du Conservatoire Botanique National de Bailleul et membre du GIEC Local, a eu pour vocation de donner des éléments en réponse à la question : « Quels enjeux relatifs à la Biodiversité aujourd'hui pour le territoire ? quels moyens d'actions ? ».

Les liens PCAET et Plan de Biodiversité 2015-2020 notamment ont été rappelés, l'enjeu de cette présentation et des discussions étant de faire émerger les priorités par enjeu pour le territoire, pour prioriser les actions à mettre en œuvre sur ce sujet notamment grâce au PCAET.

Les deux intervenants ont donc rappelé l'état des lieux de la biodiversité en France et sur la Métropole, en mettant en exergue l'impératif aujourd'hui **d'enrayer le déclin actuel de la biodiversité**.

Un état des lieux exhaustif de l'état de la biodiversité sur le territoire à l'échelle métropolitaine a ensuite été dressé, entre autres selon les données de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), voici une synthèse en quelques chiffres.

L'enjeu de préserver la diversité génétique des espèces pour permettre leur adaptation face au changement climatique a été souligné [pour exemple, la capacité aux espèces faunistiques et floristiques de pouvoir migrer (NB : une forêt tempérée peut migrer de 0.41 cm en 1an et 0.5 une prairie)]. En effet, sur 1200 espèces connues et suivies 200 ont disparu, 30% des espèces sont ainsi menacées sur le territoire, contre 21% en France ; 30% des espèces d'oiseaux ont disparus et ceci du fait des **modes d'agriculture actuels liés à la dégradation des milieux (utilisation d'intrants chimiques/pesticides, érosion des sols...), de la disparition des terres et la gestion du foncier (étalement urbain, etc.), et enfin la chasse**.

Les causes de l'érosion de la biodiversité sont diverses et apparaissent comme suit dans l'ordre décroissant :

- 1/ Déforestation (dégradation ou perte de leur habitat) ;
- 2/ Surexploitation des ressources (agriculture intensive, surpêche etc.) ;
- 3/ Espèces invasives ;
- 4/ Pollution ;
- 5/ Changement climatique (complexe à isoler des facteurs anthropiques mais s'ajoutant et amplifiant négativement les autres : étalement urbain, utilisation de produits phytosanitaires etc.)

Les impacts constatés sur la faune et la flore à l'échelle de la Normandie et de la Métropole sont donc non négligeables et doivent être enrayerés dès à présent pour

- ⇒ **Freiner la tendance**
- ⇒ **Préserver la diversité biologique.**

Sur ce constat, pour préserver la biodiversité des milieux et l'enrichir, plusieurs grands axes partagés par les intervenants et les participants ont été déroulés :

- **Foncier : Conserver** les surfaces actuelles et **Restaurer** d'autres milieux
 - Lutter contre **l'artificialisation des sols**
 - Encourager et faciliter le passage des friches industrielles en zones naturelles ou zones agricoles
 - Intégrer la biodiversité dans les **constructions** et ne pas construire sur des espaces naturels ou agricoles

- **Maintenir et renforcer la diversité des milieux naturels** sur la Métropole pour assurer la résilience des écosystèmes
 - Développer et gérer durablement les forêts, les haies, les sols non cultivés, protégés etc. et également favoriser la séquestration de carbone
 - Développer la nature en ville au sol, en façade et en toiture, les espaces verts, les alignements d'arbres
 - Améliorer et maintenir la qualité de l'eau de la **Seine** notamment, enjeu crucial qui participe à la préservation d'aires de répartition d'un très grand nombre d'espèces
- Identifier et Protéger les **espèces locales et la biodiversité ordinaire** qui permettent le fonctionnement des services écosystémiques
 - **Assurer un suivi du biotope** (notamment les espèces indicatrices) au niveau de la Région, en s'appuyant entre autres sur le GIEC locale et en impliquant les citoyens.
 - Limiter / arrêter l'utilisation des **pesticides** (en faveur notamment de l'abondance et de la diversité des insectes et autres espèces) dans les zones rurales mais aussi urbaines
 - Préserver une diversité spécifique en adaptant la gestion des espaces naturels et agricoles (lutter contre les inondations, l'érosion et les glissements de terrain, permettre la séquestration de carbone dans le sol et permettre l'enrichissement de la diversité biologique, favoriser les déplacements d'espèces...).
- **Nature en ville** : Permettre et donner les moyens de végétaliser au maximum les milieux urbains pour favoriser l'enrichissement de la biodiversité et contribué aux continuités écologiques (végétaliser les pieds d'arbre etc.) ; inclure et/ou encourager tous les acteurs en jeu (copropriétés, constructeurs, communes etc.)
- **Corridors écologiques** : développer et renforcer les trames verte, bleue, « nocturne » (en luttant contre les nuisances lumineuses) « brune » (préserver la qualité des sols)
- **Sensibilisation : Eduquer** les populations à la sélection des plantes en privilégiant les espèces indigènes et en limitant les espèces exotiques et envahissantes, et aux services écosystémiques rendus par la Nature notamment en ville (lutte contre les îlots de chaleur urbains etc.)
- **Solidarité : S'assurer de limiter la pression sur les populations les plus précaires** en cadrant la concurrence sur le foncier
- **Créer du lien : développer plus systématiquement des initiatives portant les enjeux de la biodiversité et les enjeux de l'agriculture durable**

Alimentation durable – synthèse des éléments présentés par les intervenants

La présentation faite par Karen Yvan du Champ des Possibles, et de Marie Mabilie du Réseau des AMAP, a eu pour vocation de donner des éléments en réponse à la question : « Comment définir un régime alimentaire durable pour le territoire, au regard des enjeux climatiques actuels ? ».

L'introduction a permis de rappeler les interconnexions entre PCAET et PAT (actuellement en phase de concertation, le PAT allant renforcer les mesures du PCAET). L'enjeu de cette présentation et des

discussions étant de faire émerger les priorités par enjeu pour le territoire, décliné à travers les différents outils de politique publique :

Le rappel de l'importance du sujet de l'alimentation a été ainsi introduit et souligné comme maillon important dans la lutte contre le changement climatique. A l'échelle nationale, elle représente **plus de 30%** des émissions de gaz à effet de serre (EGES). La moitié de ces émissions sont dues à la production, le transport et la commercialisation représentant 20 % de ces émissions. Des premiers éléments ont été mis en perspective avec les objectifs affichés dans le PCAET de la Métropole.

- *Sur les objectifs affichés du PCAET « Atteindre 50 % exploitées en bio en 2050 », « Favoriser le rôle de stockage carbone des milieux agricoles, forestiers et naturels », « 100% des exploitations agricoles du territoire engagées dans une démarche de circuits courts de proximité »*

Les intervenants ont souligné la marche et le défi considérable mais nécessaire que ce changement de modèle agricole représentait, en repartant du constat actuel que, des 389 exploitations situées sur le territoire métropolitain, 13 exploitations aujourd'hui sont en agriculture biologique, tout en rappelant les freins listés dans [l'Accord de Rouen pour le Climat](#).

Un des objectifs prioritaires souligné et repris par les participants est **l'impératif de préservation des terres agricoles & des terres forestières** couplé à l'objectif de **Lutte contre l'artificialisation** de ces terres, en évoquant par ailleurs le diagnostic assez alarmant de la région.

Un deuxième impératif proposé par les intervenants et appuyé par les participants est de prioriser et mettre en place les conditions pour **réorienter l'agriculture du territoire vers l'alimentation locale** et tendre vers plus **d'autonomie alimentaire** pour le territoire, en rappelant la situation territoriale d'aujourd'hui, à savoir que les fermes actuelles produisent essentiellement des céréales dédiées à l'exportation.

L'idée de revoir le modèle global de **commercialisation** a été exprimé par les participants et les experts comme un des points d'entrée pour **massifier et inciter les filières larges à s'y engager** avec l'idée pour y parvenir d'une nécessaire **implication de tous les maillons de la chaîne des acteurs** pour tendre vers cet objectif.

*Des initiatives intéressantes proposées par la métropole ont été soulignées telles que l'encouragement des transformations agricoles, via des appels à projets à destination des producteurs produisant de façon vertueuse ; la promotion du box fermier au MIN tenu par des producteurs, gage pour les citoyens de **qualité** et de **transparence** sur la consommation etc.*

Deux autres points d'entrée essentiels rappelés sont notamment la **lutte contre le gaspillage alimentaire** et la mise en place de démarches ciblant **tous les publics dont les populations défavorisées** (également traitées et poussées par les intervenants dans le cadre des [réflexions du PAI](#) lancée par la Métropole) comme curseurs pour évaluer l'appropriation pérenne des enjeux pour et par tous.

L'idée ainsi de faire émerger plus d'initiatives, telle que l'initiative « **le panier suspendu** » amorcée par le réseau des Amap pour contribuer à cette action et aussi **le don de paniers** (en complément des associations solidaires) est une piste qui a fédéré l'ensemble des participant mais soulevé encore une fois la nécessaire implication des acteurs de l'agro-alimentaire.

Sur ce constat, plusieurs propositions ont été faites :

- **Inciter & Valoriser** : Mettre en avant les **retours d'expérience d'agriculteurs** ayant réalisé ce virage réussi économiquement (vs endettement à l'installation dans les systèmes intensifs etc.).
- **Encourager et favoriser l'adhésion de la profession et de l'ensemble de la filière**, tout en soulignant par ailleurs la prise de conscience et la volonté d'agir des politiques publiques
- **Former et encourager** à des pratiques plus durables, en renforcement du volet porté par la Région (toutes les strates du territoire devant être impliquées) pour systématiser ce point charnière dans plusieurs cercles d'acteurs auprès d'un public pluriel.
- **Education** : « se réapproprier l'acte de manger » & **Changer nos façons de manger et de nous approvisionner** pour que cela soit plus facile, variée, abordable et durable en ciblant les publics scolaires, universitaires, les restaurateurs etc. **avec les acteurs engagés du territoire** (tels que le Champs des possibles et le réseau des AMAP présents)
- **Systématiser les ponts entre les activités, secteurs, et impliquer notamment largement la grande distribution**, pointée du doigt à la fois par les intervenants pour la part qu'ils représentent, que par les participants.
- **Préserver et renforcer la qualité du foncier agricole par 1/ un changement de modèle 2/ un changement de régime** :
 - 1/ Proposer par exemple une incitation à la conversion d'une partie des terres céréalières au **maraichage**
Le maraichage étant considéré comme trop peu présent dans le document d'action du PCAET (évoqué dans le renforcement du maraichage comme action du PCAET à mettre en œuvre).
 - 2/ Valoriser une alimentation moins carnée de meilleure qualité (donc moins transformée, locale, à l'herbe, sur une ferme autonome et moins dépendante des importations de soja, maïs, etc.)

La problématique des **changements de régimes alimentaires** a été évoquée et le constat sur le manque de leviers pour faciliter le **passage à un système alimentaire plus vertueux et donc des modes de production agricole durables**, est partagé par les participants.

Face à cela, les stratégies 'alimentation' et 'agriculture' doivent être construites ensemble et en parallèle :

- ⇒ **Accompagner des actions pour changer les modes de consommation par des actions pour changer de modèles agricoles** déterminants (*sur les émissions de GES, moins impactants - ex : élevage extensif (bio ou non), maintien en herbe des prairies etc., minimum d'intrants chimiques et augmentation des parcelles en agriculture biologique (sans aller vers le bio business)*) est mis en avant et appuyé par les intervenantes et les participants comme volonté commune pour permettre cette transformation de **régime global** pour le territoire.

QUELQUES PISTES DE PROPOSITIONS

Les propositions suivantes ont été formulées lors du temps d'échange suivant les présentations, soit directement par les participants suite à la présentation des intervenants, soit évoquées par les intervenants puis discutées et questionnées par les participants.

Atelier d'information et de sensibilisation #3 « *Conférence débat sur les enjeux de la Biodiversité et de l'Alimentation durable* »

Communiquer plus massivement et régulièrement sur ces enjeux et la mise en œuvre des plans d'action

- **Améliorer la visibilité de la communication** sur les politiques environnementales, climatiques et écologiques du territoire : communication internet, outil digital, campagne d'affichage plus régulière dans les communes (dans le métro, sur les panneaux d'information de la métropole, etc.),
- Utiliser les moyens de communication de la Métropole mobilisables pour **afficher clairement et informer de manière plus systématique sur les outils de politique publique** en matière d'environnement (PCAET, Plan de biodiversité, etc.) pour les rendre là aussi compréhensibles par le plus grand nombre. Ont été soulignés par les participants :
 - La volonté d'être informés plus régulièrement sur les **objectifs et la mise en œuvre des politiques** pour refléter les moyens et efforts mis par la Métropole, les communes en matière d'objectifs et ambitions environnementaux du territoire
 - Rendre plus **transparent** des engagements des autres acteurs du territoire, en rendant compte particulièrement **des engagements pris par les acteurs économiques** pour réduire leur impact sur les écosystèmes
- Mettre en place plus **d'animations collectives et de dispositifs de sensibilisation** dans les communes, pour impliquer les acteurs clés sur le patrimoine naturel local (Ex : en favorisant et en développant plus largement des dispositifs comme le club des Jardiniers etc.)
 - Sensibiliser et mettre en place plus d'action pour contribuer collectivement à la valorisation et la préservation des **espèces indigènes et endémiques** qui le caractérisent, au regard des enjeux de préservation de la biodiversité des milieux urbains (Nature en ville etc.), forestiers, agricoles, etc. de toute la Métropole.

Donner et développer les moyens d'actions pour permettre ces changements de pratiques

- **Développer et encourager des formations** sur le territoire pour les (nouveaux ou non) emplois de la transition et **Accompagner les reconversions d'emploi** vers des métiers de la transition pour promouvoir un changement de régimes alimentaires plus durables et des modèles agricoles soutenables.
- **Développer des moyens d'action inclusifs**, pour toutes les populations
 - **Sensibiliser** tous les publics sur les dispositifs existants pour agir concrètement en faveur de la biodiversité dans leur quotidien, collectivement et individuellement.
 - Permettre une meilleure appropriation via de nouvelles initiatives combinant **à la fois de la valeur de la biodiversité & les enjeux écologiques des régimes alimentaires durables** au sein des collectivités tout en favorisant le lien social (proposition : agriculture urbaine).
 - **Systematiser 'l'éducation'** à la biodiversité territoriale (et sa prise en compte) **auprès des agents des collectivités**, en travaillant aussi avec les habitants.

*L'exemple des **arbres anciens en ville**, caractéristiques de la biodiversité « visible » en ville, a fait l'objet d'une attention particulière, une des priorités ainsi soulevée étant de : Privilégier et préserver les essences locales et vieilles - préservation d'arbres âgés déjà implantés à **forte valeur écologique**, plutôt que de les remplacer par des espèces plus jeunes etc. - pour préserver la richesse des services écosystémiques auxquels ils contribuent fortement.*

- **Projets d'aménagement du territoire : systématiser** une meilleure intégration de la biodiversité
 - Dans les projets de la collectivité en plus de projets « exemplaires »
 - **Prioriser** dans les projets d'**acteurs privés** les enjeux de préservation et d'enrichissement de la biodiversité pour assurer le maintien d'objectifs ambitieux.
- Utiliser le **lien étroit entre agriculture durable et préservation de la biodiversité** comme facteur de réussite pour fédérer
 - **Créer du lien** : sensibiliser et se réappropriier la connaissance de manière participative et collective les habitants en recréant à la fois du lien au sol, du lien social (entre les populations) et du lien au territoire (habitants, agriculteurs, collectivités etc.).
C'est à travers ce prisme que tout le monde s'est accordé à dire que les changements de comportements pourront se faire de manière pérenne, équitable et inclusive.
 - **Améliorer la connectivité écologique au sein et au-delà du territoire**
Propositions : création d'une ceinture maraîchère urbaine, investissement des friches etc.,
Maintenir des **corridors écologiques** et développement de réservoirs « îlots » de biodiversités

Implication des acteurs sur le territoire

- **Impliquer prioritairement et plus massivement les acteurs économiques** du territoire sur la préservation et l'enrichissement de la biodiversité, en rendant compte **des efforts qui leur sont demandés** : les participants ont souligné ici le fait que les citoyens ne doivent pas porter la majorité des responsabilités du territoire.
- Enfin, une idée plus globale intéressante également a émergé au sortir de ces discussions pour **impliquer les citoyens**, sur un volet complémentaire et plus systémique via : la création d'un **Comité Citoyens** pour permettre à tout citoyen désirant s'engager dans le suivi de la politique climatique de son territoire puisse le faire (en complémentarité du Comité d'évaluation externe prévu par la Métropole dans le cadre de la démarche COP21 locale).

Cela montre le souhait de citoyens d'agir sur plusieurs niveaux :

- être informé, se sensibiliser et transmettre, à la fois concrètement dans leur quotidien
- acquérir de la connaissance et participer au maintien sur le long terme d'un **bien et d'un bien-être commun**, mais aussi
- participer au sein d'une démarche plus holistique et collaborative, pour suivre la cohérence des mesures et engagements de la collectivité et des autres acteurs dans l'atteinte d'objectifs fédérateurs ambitieux.